



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

En application de la Loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové), la compétence urbanisme des communes a été transférée à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté au 1er juillet 2021, en vue de l'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Cette démarche avait été initiée en octobre 2020 et fait l'objet d'une large concertation entre la Communauté de communes et ses communes membres.

Dans la continuité, le 16 décembre 2021, le Conseil communautaire a délibéré en faveur de l'engagement de l'intercommunalité dans l'élaboration du PLUi et acté les objectifs et ambitions sur l'ensemble du territoire, marquant ainsi le lancement officiel de la démarche.

À travers la démarche PLUi, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté souhaite assurer la cohérence de son aménagement et de son développement, en collaboration avec les 47 communes qui la composent et leurs populations, en vue de projeter ensemble l'avenir du territoire. C'est pourquoi, les réflexions se bâtiront à l'échelle de bassins de vie, notamment grâce aux 7 groupes territoriaux (instances de travail pluri-communales), créés spécifiquement pour l'élaboration du PLUi.

Les quatre principaux objectifs poursuivis par la mise en place du PLUi sont :

- Un développement économique équilibré,
- Un modèle de développement respectant les ressources, moins consommateur d'espace et sobre en énergie,
- Un renforcement de l'attractivité et un rééquilibrage du territoire pour soutenir l'agglomération centrale et la vitalité des villages,
- Une plus grande solidarité humaine et territoriale.

Ce projet de territoire porte sur de nombreux aspects du quotidien (habitat, mobilités, économie, services, environnement) et concerne l'ensemble des habitants. L'intercommunalité met donc à disposition des moyens d'informations et de recueil des avis afin de permettre à chacun de se documenter et d'exprimer son point de vue sur le projet, tout au long de l'élaboration du PLUi. Il est notamment possible de donner son avis grâce à un registre en ligne accessible sur le site Internet de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. Un registre papier est également disponible à l'accueil de l'intercommunalité.

Dans les prochains mois, des réunions publiques seront organisées à destination des habitants pour échanger avec les élus à ce sujet.

Pour en savoir plus, la démarche PLUi en détail sur : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5661-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.htm>

La vie de nos associations

Sou des Ecoles

Bonjour Montaudines et Montaudins,
Tout d'abord **le Sou remercie tous les amateurs de fromage et de bière** qui ont passé commande le mois dernier. Grâce à vous, de beaux bénéfices ont été réalisés et vont permettre de financer les activités scolaires des enfants : Merci !! Ensuite, nous vous proposons des douceurs de chez Franchini, livrées chez vous, **le dimanche 13 mars matin**. Nouveauté cette année, nous vous proposons des "grosses pièces" de 500g : des brioches et pognes en forme de couronne et des Saint-Genix.

A l'école, ce mois-ci , **les enfants du CP au CM2 sont partis pour une semaine de classe de neige** sur la commune de Rencurel.

Toute l'équipe du Sou leur souhaite une belle et riche expérience ! Photos à venir dans l'Echo d'Avril. Le Sou vous souhaite à toutes et à tous un excellent mois de mars !

Montaud T'Aime

Montaud T'Aime prépare les journées d'activités pour les vacances de printemps.

Au programme la première semaine jeux et sports collectifs à destination des enfants du CP à la 6^{ème} journée de 8h30 à 17h30.

La deuxième semaine on danse avec Mylène ! Créneaux de 2h en matinée pour les maternelles, et après midi pour les élémentaires et ados !

L'organisation est en cours, si vous souhaitez préinscrire vos enfants ou demander des renseignements n'hésitez pas !

Contact : montaudtaime@gmail.com.

A S C S M

Apéro-concert par le Montaud Bistro

À la suite du succès de la soirée du 17 septembre, la nouvelle équipe de la Petite Poule Rousse a eu très envie de réitérer et vous propose une soirée APÉRO CONCERT **vendredi 1^{er} avril (*)** à partir de 18h30 à la Montaudine avec musique, buvette, petite Restauration ! Réservez votre soirée !

(*) *Ce n'est pas un poisson !*

Quoi de neuf pour les vanniers ?

Le groupe vannerie de Montaud, à la suite de la demande de Françoise Soulier de la municipalité de Tullins-Fures, a réalisé le 22 février 2 cabanes en osier vivant dans le parc de leur mairie.

Ce travail réalisé avec les agents du service Espaces Verts et une personne de la MJC a permis de transmettre le savoir-faire nécessaire à la réalisation de telles structures. Ce fut une belle journée conviviale de partage.

L'osier n'a maintenant plus qu'à prendre racines, à s'habiller de feuilles, et aux enfants à profiter de ces nouvelles cabanes.

Troc graines-plants-trésors du jardin

Bientôt le printemps, l'envie de faire germer et de voir pousser les plantules est là !

Pour se faire plaisir et partager nos graines, semis, plants, etc., l'association vous propose un moment convivial autour du TROC de vos trésors du jardin **samedi 21 mai de 10h à 12h** vers le magasin du GAEC de Cybèle, Côte Maillet à MONTAUD. Merci à eux pour leur accueil ! Au plaisir de partager un bon moment ! Vous pouvez nous contacter à ascsmontaud@gmail.com

Mardi 08 à 20h30 – salle de la mairie
Conseil municipal - réunion publique

Dimanche 13 à partir de 8h30 – à domicile
Vente de viennoiseries

Mardi 15 – La Montaudine
Repas des plus de 65 ans

ECOLE

Les inscriptions à l'école pour les enfants faisant leur première rentrée scolaire sur la commune de Montaud en septembre 2022 sont ouvertes.

Vous devez passer en mairie pour obtenir le certificat d'inscription scolaire (vous munir du livret de famille) puis prendre rendez-vous avec la directrice : Karèn RETTUGA par mail : ce.0380759u@ac-grenoble.fr

* Informations complémentaires à prendre en mairie aux horaires d'ouverture au public.

Café des Aidants



Lundi 14 mars de 14h30 à 16h. Thème
« Prendre soin de soi, qu'est-ce que cela veut dire ? »

Rendez-vous : Auberge de la Noyeraie, à Vinay,

Plus d'informations : 04 76 36 38 38

Histoire de secrétaires

Pour entourer Brigitte :

A gauche Joëlle Chorot qui a été secrétaire de 1977 à juin 1981,

A droite, Pascaline Wolstein qui assure la continuité après le départ à la retraite de Brigitte qui a occupé le poste de juin 1981 à décembre 2021.



Elections présidentielles

Les scrutins auront lieu les dimanches **10 et 24 avril 2022**.

Si vous souhaitez être assesseurs, faites-vous connaître : tél. 0476936579 ou mairie@montaud.fr en précisant quel jour et quel horaire vous convient.

SMVIC Déchèterie - St-Quentin-sur-Isère

Nouveaux horaires à compter du **jeudi 02 décembre 2021**

Lundi de 13h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 18h

Samedi de 9h à 18h

Conseil municipal

Compte rendu réunion du 1^{er} février 2022

Compte de Gestion 2021/Compte Administratif 2021 - Approbation

Questions reportées à la réunion de mars.

Eclairage public

Des horloges astronomiques seront installées au premier semestre 2022, DECIDE de couper l'éclairage pendant la nuit (plages horaires à définir).

Sécurité - demande de subvention

DECIDE de fixer une rencontre pour le 12 mars 2022, du groupe de travail autour de ce projet. Des devis estimatifs seront présentés au conseil d'avril.

Demande de Food Truck (gaufres)

DECIDE de ne pas donner suite à cette demande, considérant que ce domaine est déjà réservé aux associations de la commune.

Affouage

DECIDE de procéder à un affouage en 2022
DECIDE de lancer un appel d'offre en vue de cette réalisation.

Convention classe ULIS

Jean-Guy Drevet, adjoint aux affaires scolaires, enfance et jeunesse, informe le conseil du choix de la commune de Tullins par son conseil municipal (délibération du 28 octobre 2021), de demander une compensation financière au titre de frais de fonctionnement des écoles accueillant des enfants non tullinois en Unité Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS4). La commune de Montaud présente un enfant scolarisé en classe ULIS 4. Le montant de la dépense lié à ces frais est de 1 713,02€. DECIDE d'inscrire cette dépense au budget 2022.

Repas cantine – facturation

À la suite des difficultés rencontrées pour les commandes de repas cantine, liées aux absences des enseignants, des fermetures de classes ou des cas contact durant cette période de pandémie,
Vu que de nombreux repas ne peuvent être annulés et décommandés.

DECIDE, de prendre en charge les repas non consommés et n'ayant pu être décommandés dans les délais, seulement en cas de force majeure extérieure, liés à la COVID 19.

Jean Guy Drevet indique que Vercors-Restoration se pose la question du maintien du service de portage du fait de son coût élevé, il demande au conseil de se prononcer sur ce maintien.

DECIDE de maintenir autant que possible ce service.

MAIRIE

Nouveaux horaires

A partir du 1^{er} janvier 2022, Pascaline WOLSTEIN vous accueillera en mairie. Les bureaux seront ouverts :
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h, et le deuxième et quatrième samedi de chaque mois de 8h à 12h.

Infos Montaud

Pour nous permettre de vous informer rapidement (envoi par mail) en cas de coupure de route, d'eau, d'électricité mais aussi toutes communications intéressantes, nous vous invitons à vous inscrire à « Infos Montaud ». Il suffit de compléter et envoyer l'imprimé disponible en mairie ou sur le site www.montaud.fr.

Vous avez 16 ans ??

Vous devez vous inscrire en mairie afin d'obtenir l'attestation de recensement et de participer à la Journée Défense et Citoyenneté.